BOUGARTCHEV — MOYNE

Contentieux de la concurrence et de la consommation

Bougartchev Moyne Associés assiste ses clients devant les autorités nationale et européenne de la concurrence.

- Participation à la défense des intérêts d'une multinationale du domaine de l'électronique/informatique dans le cadre d'une action en dommages-intérêts pour abus de dépendance économique, abus de position dominante et parasitisme, initiée par un revendeur indépendant.
- Défense d'une société de courtage d'assurance et de conseil en gestion ainsi que d'un assureur actionnaire majoritaire de celle-ci dans le cadre d'un dossier de concurrence déloyale après mise en œuvre d'une procédure de l'article
 145 du Code de procédure civile (Discovery à la française) ayant permis la saisie simultanée sur différents sites de l'auteur présumé des faits de documents en relation avec les pratiques dénoncées.
- Participation à la défense des intérêts d'une multinationale du domaine de l'électronique/informatique dans le cadre d'une action en dommages-intérêts pour concurrence déloyale.
- Participation à la défense des intérêts d'un établissement public français à caractère industriel et commercial dans le cadre d'une action en dommages-intérêts pour dénigrement initiée à son encontre par un producteur d'isolants.
- Participation à la défense des intérêts d'un groupe international spécialisé dans la logistique industrielle dans le cadre du recours formé par ses soins contre une décision de sanction de l'Autorité de la concurrence.
- Conseil d'une compagnie d'assurance de premier plan dans un dossier de concurrence déloyale présumée et conclusion d'une transaction.